

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
On s'abonne à toute époque.

Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.

Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES

Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 50 c. Avis mort, 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

ENCHÈRES

ENCHÈRES DE MOBILIER

Pour cause de départ

on vendra par voie d'enchères publiques, le JEUDI 6 JUILLET 1922, dès 9 heures, au Faubourg du Crêt 5 (entrée par Vieux-Châtel 2), les objets mobiliers ci-après:

1 chambre à coucher, laquée blanc, se composant de 1 lit complet, 1 armoire à glace, 1 lavabo, 1 table de toilette, 1 bureau de dame, 1 table de nuit; 1 buffet de service, 1 table, des chaises, plusieurs fauteuils différents, 1 chaise-longue, plusieurs genres de chaises rembourrées, des lavabos, des toilettes, des tables de nuit, des tables diverses; plusieurs bibliothèques dont deux sculptées en acajou, 1 bureau de dame, 3 lits complets, 3 lits d'enfants,

4 chaises Ls XV anciennes, d'autres fauteuils et chaises anciens

1 bureau à trois corps, des tables à ouvrage, 1 pendule de cheminée avec bronze d'art, 2 lustres, des banquettes, des grands rideaux et portières, 1 petite armoire japonaise, 1 presse à copier avec sa table, 1 coussin à dentelles, des tableaux, des étagères, des galeries pour rideaux, 1 paravent, 1 métier à broder des tapis et descentes de lit, 1 lot verrerie et cristaux, divers bibelots et objets d'art, différents articles de sellerie, soit 1 selle pour dame, brides, gourmets, etc. — Paiement comptant.

Neuchâtel, le 29 juin 1922.

GREFFE DE PAIX.

IMMEUBLES

Pour cause de départ, à vendre, à Colombier, une belle propriété

(maison de maître), moderne et dans très bonnes conditions, 10 pièces, chambre de bains, véranda, terrasse, cuisine, chauffage central, gaz, électricité, lavabos dans les chambres à coucher, avec eau chaude et froide. Belle vue imprenable sur le lac et les Alpes. Jardin d'agrément, jardin potager, verger, vigne, etc., le tout 6565 m². Entrée à convenir.

S'adresser au propriétaire, M. J.-H. Kuhn, Colombier.

Pour capitalistes

A vendre d'excellentes conditions un groupe de 3 maisons de rapport. S'adresser le matin, Étude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Petite maison

de 5 chambres, cuisine, dépendances, avec grand dégagement est à vendre à Fontainemelon (Val-de-Buz). Belle situation au bord de la forêt, à proximité du Régional.

Demandeur l'adresse du No 396 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Neuchâtel quartier de Bel-Air

jolie villa

11 chambres en 1 ou 2 logements, bains, chauffage central, construction soignée. Jardin 500 m². Vue, situation agréable. S'adresser l'AGENCE RO-MANDE, B. de Chamberlin, Place Purry No 1, Neuchâtel.

A VENDRE

A vendre d'occasion très belle

poussette anglaise

état de neuf. S'adresser Fontaine André 3, rez-de-ch. à dr.

A VENDRE

1 vélo occasion pour dame, 1 vélo occasion pour homme, 1 vélo dame, neuf, Premier, 1 vélo homme, neuf, Peugeot, 1 trinité sur roulement à billes, construction soignée, sous tous rapports.

Ch. Roland, Serrières.

Agence agricole et commerciale

BEVAUX (Neuchâtel)

Par notre service de camion-automobile, nous sommes toujours à même de livrer franco à domicile, au plus bas prix du jour:

Farine blanche pour le pain, Farine Bétail française, Farine Bétail du pays, Farine d'orge, Mais moulu et cassé, Mais en grains, Sons-Tourteaux, Avoines.

Encore

50 kg. édreton

bonne qualité à fr. 8.50 le kg.

Escompte 10 %

AUBON MOBILIER

Ecluse 14

Eav. contre remboursement

Laiterie-Grèmerie STEFFEN

Rue St-Maurice

Saucissons et Saucisses au foie

de campagne, qualité renommée

Ceintures fan-taisie

Rubans nouvelles teintes chez

GUYE-PRÊTRE

St-Honoré Numa Dix

Si vous souffrez

de MAUX de TÊTE, MIGRAINES, NEURALGIES, RHUMATISMES, MAUX de DENTS, RÉGLES DOULOUREUSES, ou de n'importe quelles douleurs, prenez des

POUDRES OMÉGA

remède des plus efficaces et supportés par l'estomac le plus délicat.

La boîte Fr. 2.— et Poudres d'essai à 25 c. dans toutes les pharmacies.

Dépôt général: PHARMACIES REUNIES No 18

Le Chaux-de-Fonds

A vendre

faute d'emploi, beau potager à bois, à 4 trous, une coulisse grand numéro, une caisse à fromage, une baignoire zinc. S'adresser Sablons 16. 2me.

A remettre tout de suite

un commerce de glyserie et peinture, conviendrait également pour maçon. — Conditions favorables. S'adresser au notaire Alphonse BLANC, à Travers.

Raisins rouges

à vendre, à 75 c. le kg. E. Coste, Grand Ruau, Auvornier.

A VENDRE

1 violon 3/4, 1 paire de souliers blancs 3/8, Sablons 15. 1er. à g.

A vendre faute d'emploi

un camion

2 tonnes

MARTINI

neuf, garantie de fabrication, et 1 camion 2 1/2 tonnes, Martini. S'adresser à Ed. von Arx, Peuseux.

Café

J'offre directement aux consommateurs: Café vert, garanti de qualité supérieure à 2 fr. 10 le kg., grillé à 2 fr. 80 le kg., en sacs de 2 1/2, 5, 10 et 15 kg., contre remboursement.

Jean LEPORI, import. de café à Massagno près Lugano.

RIDEAUX

L. DUTOIT-BARBEZAT

Rue de la Treille 9 Deuxième étage

GRANDS ET PETITS RIDEAUX DE TULLE

BRODÉS

COUVRE-LITS — Prix très avantageux

Magasin de beurre et fromage R.-A. STOTZER

Rue du Trésor

Beurre de table, centrifuge du pays, 1^{re} qualité

Fr. 1.10 les 200 grammes

BEURRE FRAIS DU PAYS, en motte, fr. 5 le kg.

RABAIS depuis 5 kg.

Grand Bazar SCHINZ, MICHEL & C^{ie}

RUE SAINT-MAURICE 10

BOCAUX A CONSERVES

Fermeture hermétique Petite et large ouverture

Bocaux système Schildknecht

Bocaux à confitures verre

Jattes — Presses à fruits

Nouveaux prix du jour

PAPIER PARCHEMIN SALICYLÉ

pour recouvrir les confitures



Envoyez votre adresse sur cette étiquette, glissez la dans une enveloppe et adressez la au TABAC HUGO, DÉPARTEMENT N° 6 Suisse (la ouverte et affranchissez de 50c. Vous recevrez par retour du courrier 2 échantillons gratuits de tabac à priser.

Nom: _____ Rue: _____ Localité: _____

Envoyez votre demande aujourd'hui!

Suzanne!

— Qu'est-ce que tu veux, Marie? Pourquoi est-ce que tu m'appelles aussi fort?

Marie. — J'ai de grandes nouvelles à t'apprendre, car je sais que tu t'intéresses toujours à ce qui se passe actuellement en ville.

Suzanne. — Qu'est-ce que tu veux me raconter? Je suis bien curieuse.

Marie. — J'étais hier au magasin de soldes, à Neuchâtel, et j'ai parlé avec Monsieur Bloch, et je lui disais que je ne voulais pas acheter maintenant ma robe, que dans 15 jours, elles seraient sûrement en liquidation de fin de saison.

Monsieur Bloch a commencé à rire et m'a demandé si je ne connaissais pas la nouvelle loi sur le commerce. « Mais non, lui dis-je, qu'est-ce que cela peut être? » Monsieur Bloch m'a expliqué que la nouvelle loi sur la concurrence est entrée en vigueur pendant le mois de juin et que tous les magasins ayant des succursales ne peuvent pas faire de liquidations, et que même les magasins de soldes ne reçoivent pas de permis.

Suzanne. — Mais qu'est-ce que cela doit être, alors. Je voulais acheter un costume et j'ai attendu exprès en pensant que pendant la liquidation je l'aurais meilleur marché.

Marie. — Monsieur Bloch m'a dit qu'il n'a pas besoin de faire une liquidation, mais qu'il vend les marchandises en magasin extrêmement bon marché. Monsieur Bloch m'a fait voir des robes qu'il vient de recevoir, en jolie pelopine beige, brodée, qu'il vend au prix de Fr. 11.75. C'est vraiment une merveille, et si je ne les avais pas vues de mes propres yeux, je ne l'aurais pas cru.

Suzanne. — Tiens, j'ai acheté l'autre jour, à Lausanne, une robe de ce genre, que j'ai payée Fr. 22.—. Je veux vite aller la chercher.

Marie. — C'est quand même rigolo! La robe que j'ai vue chez Monsieur Bloch, à Fr. 11.75, a beaucoup de ressemblance avec celle-ci.

Suzanne. — Mais est-ce possible, que tu aies vu à peu près la même robe au prix que tu dis. Mais je serais navrée d'avoir payé autant à Lausanne.

Marie. — Il ne faut pas te tromper. Au Magasin de Soldes, à Neuchâtel, c'est toujours là qu'on trouve le meilleur marché. Tu vois, j'ai acheté l'autre jour ce manteau mi-saison, qui est garanti pure laine, pour le prix de Fr. 25.—; j'ai couru tous les magasins de la ville avant de me décider, et je l'ai acheté à Monsieur Bloch.

Suzanne. — Je suis sûre qu'il s'est fiché de toi parce que tu cours tous les magasins de la ville et que tu déranges tous les commerçants pour passer ton temps. On dirait vraiment que tu n'as rien à faire d'autre.

Marie. — Oh! Monsieur Bloch ne m'a rien dit, mais il m'a fait voir toutes sortes de marchandises que j'ai trouvées bon marché, et je peux te conseiller, si tu as besoin de quelque chose, d'aller au Magasin de Soldes et Occasions.

Suzanne. — Oh! je connais très bien le magasin. On y trouve toujours un choix énorme, et j'ai dit à Monsieur Bloch que j'ai toujours été très contente des achats que j'ai faits chez lui. Tu sais ce qu'il m'a répondu?

Marie. — Mais non, comment voudrais-tu que je le sache?

Suzanne. — Eh bien, il m'a répondu: J'espère que vous serez toujours contente, et si vous êtes contente, dites-le à vos connaissances, mais si vous êtes mécontente de vos achats, dites-le moi.

Marie. — Chez Monsieur Bloch, on peut toujours être satisfait, car il vend toujours à des prix raisonnables. Tu vois la jaquette que j'ai mise, il y a cinq ans que je l'ai achetée chez lui Fr. 12.50, et c'est encore comme neuf.

Suzanne. — C'est vrai. Monsieur Bloch se donne vraiment toujours de la peine pour vendre à bon compte, et je vais aller de nouveau ces jours chez lui pour acheter les robes de mes fillettes. J'en ai vu exposées tellement bon marché, dans sa vitrine.

Marie. — Eh bien, si tu viens en ville, appelle-moi, et je viendrai avec toi. Au revoir, Suzanne.

MAGASIN DE SOLDES ET OCCASIONS

JULES BLOCH

NEUCHÂTEL

Jumelles Zeiss

8x24, à l'état de neuf, à vendre. Prix avantageux. — S'adresser Seyon 9. 2me. à droite.

OCCASION

A vendre 1 potager à gaz, 4 trous, 1 four. Prix très avantageux. S'adresser Kiosque Place Piazet.

A vendre faute d'emploi

deux harnais

pour chevaux, un banc de menuisier et un banc d'âne. Demander l'adresse du No 393 au bureau de la Feuille d'avis.

On céderait pour le prix de 20 francs 2 jeunes

chiens de chasse

3 mois, mi-bassets, ascendance extra; à enlever tout de suite.

Demander l'adresse du No 411 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre 6 bonnes

poules pondeuses

et 1 coq, chez Mme Crosetti, Suchiez 9, Vauseyon.

Œufs de canes

à couvrir, 50 c. pièce, Mme Berneux, Tremblay s/Peuseux.

Chèvre Gessenay

bonne laitière, à vendre. Paros-du-Milieu 12.

Ménagères! Demain

au marché et à la boucherie rue Fleury 7:

PORC frais et salé

Charcuterie de porc, aux plus bas prix du jour. Tél. No 940. Se recommande. Ch. Ramella.

A vendre

1 dinde et ses dindonneaux et 1 poule avec ses poussins. A la même adresse on demande à acheter un

chaudière portative

de 100 à 120 litres, en bon état. S'adresser chez Hri Noyer, La Métairie s/Boudry.

Fourneau-potager

2 trous, avec bouillotte enivre et four, à vendre. Vieux-Châtel 11. 2me étage.

A VENDRE

2 machines à coudre, 1 lustre à gaz, 2 lampes de piano, 1 table ronde, 1 table à ouvrage, 1 table de cuisine, 1 petit lavabo, tapis, rideaux, 1 store, malles, valises, bocaux à stériliser et ustensiles de ménage, Oratoire 3. 1er. de 2 à 6 heures.

Occasion

On envoie contre remboursement 1 bon réveil pour Fr. 3.50, 1 réveil et une montre argent pour dame Fr. 5.90, 1 réveil, 1 montre argent pour messieurs et 1 horloge pour Fr. 7.80. S'adresser à Alphonse Kropf, horloger, à Fontainemelon.

A la même adresse, à vendre: 1 boule de billard en ivoire, 1 tableaux gravure anciens, plusieurs dessins, aquarels et peintures à l'huile, 1 table très ancienne en marqueterie de grand luxe. Pour ces objets prix à convenir.

Voiture à brecette

état de neuf, à vendre. W. Weber, ruelle Dublé, Neuchâtel.

A VENDRE

10.000 bouteilles Bordeaux

1911 et 1913

de la maison Ed. KRESSMANN & C^{ie}, BORDEAUX. — St. Estéphe, Château Pontet Canet, Châteauneuf, Graves, Barsac et Sauternes. — Expéditions par caisses assorties. — Pour tous renseignements et prix adressez-vous à M. A. Verpillot, Marin.

A vendre d'occasion de beaux

fourneaux en catelles

ronds et rectangulaires en parfait état. Serrurerie Felsly, à Colombier.

Porc frais, 1^{re} qualité

On vendra jeudi sur la marché aux viandes, à côté du magasin de chaussures Huber, du porc frais, qualité extra:

Jambons à rôtir, à 1 fr. 20 et 1 fr. 30 la livre.

Fillets et côtelettes à 1 fr. 80 la livre.

Excellente saucisse à rôtir, à 1 fr. 50 la livre.

Lard fumé, à 1 fr. 80 la livre.

Lard (très) maigre, au sel, à 1 fr. 80 la livre.

Beau lard à fondre.

Ménagères, profitez. Seulement de la marchandise extra fraîche.

Névrologies

Influenza

Migraines

Maux de tête

CACHETS

antinévralgiques

MATHEY

Soulagement immédiat et prompt guérison; la boîte 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.

Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Reunies No 18, La Chaux-de-Fonds.

Vuarraz & C^{ie}

Robes-Blouses
Manteaux
Robes de chambre, etc.

TISSUS, tous les genres

Pour se rendre compte de

Nos Prix

voir nos vitrines

Toilerie, Literie, Lingerie

Faites vos achats chez les spécialistes

Pour vos CHAUSSURES DE VILLE vous trouverez un grand choix au nouveau magasin de chaussures

J. Casamayor, succ. de Och frères
2, GRAND'RUE à NEUCHÂTEL

Vente à des prix sérieux à partir de
18.50 22.50 24.50 26.50 29.50 32.50

CHAUSSURES DE VILLE DE QUALITÉ

Pour vos vacances - voyages villégiatures servez-vous chez

GUYE-ROSSELET
8, RUE DE LA TREILLE, 8

vous y trouverez le plus grand choix en

Articles de voyage et les prix les plus bas

Souliers bas pour dames

Boxcalf et chevreau noir	19.80	22.80	25.80	29.80
Boxcalf brun	26.80	27.80	28.90	29.80
Souliers à brides brun et noir	16.90	19.80	22.80	27.80

Chaussures J. KURTH

Neuchâtel - Pl. de l'Hôtel de Ville

CITÉ OUVRIÈRE
7, RUE DU SEYON, 7

Costumes en coutil Costumes en flanelle

BLouses seules
CULOTTES seules
Chemises Robespierre pour garçons de 4 à 18 ans

Choix considérable

Chaussures Emile HUBER
Rue du Trésor et Place du Marché

Bien assorti dans tous les articles pour fillettes, garçons, dames et messieurs. Se recommande.

LOGEMENTS

Bel appartement

5 chambres et toutes dépendances. - Etude Rossiaud, notaire, St-Honoré 12.

AUVERNIER

A louer pour le 1er octobre, dans maison d'ordre beau logement au soleil, de 4 ou 5 pièces, cuisine et dépendances, jardin, vue magnifique. - S'adresser No 141 « Les Lilas ».

Appartement

4 chambres à louer pour le 24 août. Le visiter de 3 à 5 heures. Rue Pourtalès 7, 3me.

A louer dans l'immeuble du Comptoir d'Escompte de Genève, à Neuchâtel.

bel appartement

pouvant aussi convenir pour bureaux. S'adresser à la Direction, o.o.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée au soleil, Faubourg de la Gare 17, 2me étage.

Chambre et pension soignée. Boine 12, 2me.

Chambre meublée à louer. Hôpital 41 ter.

Jolie chambre au soleil, Place Pignat 7, 3me, o.o.

A louer 2 belles grandes chambres au soleil, contiguës, 1 ou 2 lits, dont une avec balcon; pouvant faire salon et chambre à coucher.

Demandeur l'adresse du No 402 au bureau de la Feuille d'avis.

Grande chambre et bonne pension pour monsieur. Pension Zoller, Fbg Hôpital 66, 2me.

Jolie chambre meublée, au soleil, indépendante. Louis Favre 26, 3me, o.o.

Belle chambre meublée, au soleil avec bonne pension. Quai du Mont-Blanc 4, 3me, gauche, Wenker.

Jolie chambre au soleil. Pisan. Evole 85, rez-de-chaussée, à droite, o.o.

LOCAT. DIVERSES

A LOUER

dès maintenant ou époque à convenir

magasin

avec agencement, rue des Chavannes 7, ainsi qu'un logement de 2 pièces et dépendances, rue du Râteau, pour le 24 septembre. S'adresser rue du Râteau 4, 1er.

Hôtel avec restaurant à louer dans importante localité du Viable.

Belle situation au centre des affaires et bonne clientèle. S'adresser en l'étude de Me Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux.

Demandes à louer

On demande à louer un petit logement

de 2 chambres pour dame seule très honorable. Demander l'adresse du No 409 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger joli

appartement

de 5 pièces avec toutes dépendances au quartier des Sablonnes, contre un de 3 pièces, à proximité de la gare. S'adresser Sablonnes 16, 2me.

OFFRES

On cherche place pour

jeune fille

de 17 ans, de la campagne, pour aider aux travaux du ménage. S'adresser à Mme Schweizer, Ecluse 5, Neuchâtel.

VOLONTAIRE

dans très bonne famille. De préférence auprès d'un petit enfant. S'adresser à Mlle Rosy Stuber, chez Mme Wiget-Jost, Bondry.

PLACES

Famille bernoise à la campagne demande jeune fille comme

femme de chambre

et bonne d'enfants

Offres avec certificats et gages désirés à Mme Paul de May, Hésilgen près Brenzhofen (Bern).

On cherche

bonne de confiance

pour faire le ménage d'un monsieur seul. Adresser offres par écrit à N 418 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 16 juillet

JEUNE FILLE

de confiance, sachant faire la cuisine et tous les travaux du ménage. Demander l'adresse du No 414 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne à tout faire

sachant cuire est demandée pour ménage soigné de 3 personnes à Neuchâtel. Entrée 25 juillet. Demander l'adresse du No 898 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

personne

de confiance, pas trop jeune, pour la tenue d'un petit ménage facile. S'adresser Boine 5, 2me étage.

EMPLOIS DIVERS

Notaire, en Ville, demande employé au courant des affaires. Offres Poste restante Neuchâtel, No 999.

Broderies de Saint-Gall!

Première maison de St-Gall cherche à donner en dépôt dans un magasin avec de belles montres, ses articles de broderies, lingerie, mouchoirs, etc. S'adresser au Postfach 534, Saint-Gall.

jeune comptable

On demande dans usine du canton de Vaud ayant quelques années de pratique, intelligent et actif. Faire offres avec photo, en indiquant références et prétentions sous chiffres S. 51216 C. aux Annonces Suisses S. A. - Lausanne. JH 51216 C

Directeur de musique

La Société de musique « l'Helvétia de Saint-Blaise » récemment constituée met au concours la place de directeur. Elle désire engager une personne énergique et capable de diriger une vingtaine de musiciens. La préférence sera donnée à un musicien pratiquant un petit instrument. Les offres seront reçues jusqu'au 10 juillet par le président de la société, M. H. Montandon, à Saint-Blaise.

Cocher-livreur

demande place dans maison de commerce ou autre; connaît Neuchâtel et les environs. S'adresser à Niquille Jean, Auberge de la Croix-Blanche, Châttonnaye (Fribourg).

Jeune homme connaissant les différents systèmes de comptabilité et fort en mathématiques cherche place de volontaire dans

BANQUE ou BUREAU pour se perfectionner dans les travaux de bureau. Adresser offres écrites sous chiffres A. B. 395 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune homme

de 14 à 16 ans, intelligent et de bonne conduite, pour travaux manuels faciles. Place stable. Se présenter de 1-3 heures avec certificats d'école ou références, chez M. Lutz-Berger, Fahys 111.

Chef mécanicien

marié, expérimenté et travaillant en mécanique et outillage de précision, ainsi que sur exploitation à vapeur et électricité, cherche place de chef réparateur ou outilleur. Certificats de 1er ordre à disposition. Faire offres écrites sous chiffres S. A. 416 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME

robuste, de 15 à 16 ans, pour aider aux travaux de la campagne. Entrée immédiate. Gages d'après entente. Vie de famille. Gottfried Jakob, Hofmatt, Anet (Berne).

GARÇON BOUCHER

(fils de patron), ayant fini son apprentissage et travaillé une année comme boucher dans la Suisse française cherche place. Prétentions modérées, mais vie de famille et occasion de se perfectionner dans la langue française exigées. Entrée à partir du 1er août. S'adresser à Emile Straub, boucher, Wangen près Olten. JH 20695 B

Sténo-dactylographe

de langue française, connaissant à fond l'allemand et l'anglais, bien au courant de la correspondance commerciale, est demandée par importante maison de Lausanne, pour le 1er septembre. Ecrire en donnant références à Case postale 20742, LAUSANNE. JH 35866 L

JEUNE HOMME

de confiance pour faire des commissions dans la matinée. Demander l'adresse du No 412 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS

Perdu dimanche soir de l'Evoles 61 au cimetière de Beaugard, entrée sud, petit porte-monnaie

brun. Le rapporteur contre récompense au bureau de la Feuille d'avis. 415

La personne qui, le 17 juin (journée universitaire), au Crêt, a pris soin d'une

BACHE FONCÉE

est priée de la rapporter contre bonne récompense à Mme O. Fohrmann, Evole 34.

A VENDRE

Belle poussette anglaise, à l'état de neuf et un joli POTAGER avec bouillotte. S'adresser Grand'Rue 4, 1er, à gauche, Peseux.

Pour cause de départ à vendre

MACHINE A COUDRE à pied, neuve. - S'adresser M. Krähli, chez Mme Michaud, Faros 2.

A VENDRE

1 bureau ministre chêne clair, à l'état de neuf. 1 vélo d'homme Peugeot, bon marché. S'adresser Fahys 65.

Un canot

4 places en très bon état, à vendre. S'adresser Gibraltar 10, 2me étage.

petite pension

On demande pour octobre ou époque à convenir la reprise d'une

ACHAT

de vieille bijouterie, orfèvrerie, or, argent, platine, vieux dentiers, antiquités. Au magasin: N. VUILLE-SAHLI Neuchâtel

poussette à deux places

avec deux soufflets, en bon état. Faire offres avec prix. Demander l'adresse du No 410 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

MARIAGE

Jeune homme présentant bien et ayant bonne profession, désire faire connaissance de demoiselle ou veuve, avec ou sans enfants, en vue de mariage. - Prière d'adresser offres avec photographie à Fusiller Jeanmarc 111/20, Hôpital Pourtalès, Neuchâtel.

Demaiselle instruite désirant faire séjour au bord de la mer (Belgique) cherche

COMPAGNE

Demandeur l'adresse du No 408 au bureau de la Feuille d'avis.

Demandes à acheter

J'achète meubles

en tous genres, propres et en bon état. Pale le plus haut prix. ANEUBLEMENTS GUILLOD Ecluse 23 - Tél. 538

Maison suisse fondée en 1895 Maison de confiance.

DE NOTRE GRANDE VENTE D'ÉTÉ A NOTRE RAYON ARTICLES POUR MESSIEURS

NOUS CÉDONNONS:

Chemises poreuses plastron fantaisie, qualité supérieure

Table with 4 columns: Série I, II, III, IV. Prices: 4.50, 5.-, 6.10, 7.20

Chemises zéphyr et percale bonne qualité, unies et fantaisie, avec un et deux cols, manchettes doubles, dernière nouveauté,

Table with 7 columns: Série A, B, C, D, E, F, G. Prices: 5.45, 6.35, 7.65, 8.05, 9.40, 9.70, 10.50

Chemises blanches avec plastron piqué, uni ou plissé, manchettes doubles, belle qualité,

Table with 5 columns: Série 1, 2, 3, 4, 5. Prices: 3.80, 6.65, 7.75, 8.85, 12.75

Chemises Jaeger avec et sans col, beige, qualité supérieure, sans col, série I II avec col, I II

Table with 4 columns: Série I, II, III, IV. Prices: 4.50, 5.55, 6.25, 6.50

Chemises de nuit façons diverses, bonne garnies jolies cachepoint,

Table with 3 columns: Série I, II, III. Prices: 5.25, 7.20, 8.55

Chemises pour mécaniciens oxford rayé, qualité solide,

Table with 2 columns: sans col, avec col. Prices: 6.65, 6.85

Chemises pour garçons col Robespierre, zéphyr fantaisie, bonne qualité,

Table with 5 columns: Série I, II, III, IV, V. Prices: 4.85, 5.50, 5.75, 5.95, 6.25

Chemises pour garçons col Robespierre, zéphyr fantaisie, bonne qualité,

Table with 5 columns: Série I, II, III, IV, V. Prices: 4.85, 5.50, 5.75, 5.95, 6.25

Chemises pour garçons col Robespierre, zéphyr fantaisie, bonne qualité,

Table with 5 columns: Série I, II, III, IV, V. Prices: 4.85, 5.50, 5.75, 5.95, 6.25

Chemises pour garçons col Robespierre, zéphyr fantaisie, bonne qualité,

Table with 5 columns: Série I, II, III, IV, V. Prices: 4.85, 5.50, 5.75, 5.95, 6.25

Chemises pour garçons col Robespierre, zéphyr fantaisie, bonne qualité,

Table with 5 columns: Série I, II, III, IV, V. Prices: 4.85, 5.50, 5.75, 5.95, 6.25

Chemises pour garçons col Robespierre, zéphyr fantaisie, bonne qualité,

Table with 5 columns: Série I, II, III, IV, V. Prices: 4.85, 5.50, 5.75, 5.95, 6.25

Chemises pour garçons col Robespierre, zéphyr fantaisie, bonne qualité,

Table with 5 columns: Série I, II, III, IV, V. Prices: 4.85, 5.50, 5.75, 5.95, 6.25

Chemises pour garçons col Robespierre, zéphyr fantaisie, bonne qualité,

Table with 5 columns: Série I, II, III, IV, V. Prices: 4.85, 5.50, 5.75, 5.95, 6.25

Chemises pour garçons col Robespierre, zéphyr fantaisie, bonne qualité,

Table with 5 columns: Série I, II, III, IV, V. Prices: 4.85, 5.50, 5.75, 5.95, 6.25

Chemises pour garçons col Robespierre, zéphyr fantaisie, bonne qualité,

Table with 5 columns: Série I, II, III, IV, V. Prices: 4.85, 5.50, 5.75, 5.95, 6.25

Chemises pour garçons col Robespierre, zéphyr fantaisie, bonne qualité,

Table with 5 columns: Série I, II, III, IV, V. Prices: 4.85, 5.50, 5.75, 5.95, 6.25

Chemises pour garçons col Robespierre, zéphyr fantaisie, bonne qualité,

Table with 5 columns: Série I, II, III, IV, V. Prices: 4.85, 5.50, 5.75, 5.95, 6.25

Ménagères!

Profitez de cette semaine pour faire vos confitures et conserves d'abricots. Arrivages journaliers de Naples; marchandise absolument supérieure, à des prix très raisonnables. N'attendez pas les abricots du Valais, car, cette année, la récolte est absolument nulle.

Les abricots de Naples sont en vente dans tous les bons magasins de primeurs de la ville et du canton.

PRIMEURS S. A., Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

APOLLO

CE SOIR ET DEMAIN SOIR PRIX RÉDUITS

L'artiste que tout le monde voudra revoir pour la dernière fois

SUZANNE GRANDAIS dans L'ESSOR

puissant drame policier

SOCIÉTÉ POUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Assemblée générale le jeudi 6 juillet, à 20 heures au Grand Auditorio de l'Annexe des Terreaux

ORDRE DU JOUR: 1. Projet de statuts. 2. Nominations statutaires. 3. Budget pour 1922. Le Comité.

N.B. - Toutes les personnes qui s'intéressent à l'orientation professionnelle sont invitées à assister à cette première assemblée générale.

CONSERVATOIRE de Musique de NEUCHÂTEL

sous les auspices du Département de l'Instruction publique

Vendredi 7 juillet, à 8 h. 1/2, du soir LXXIII^{ME} AUDITION D'ÉLÈVES

Classes de piano de Mlle Th. HOFER. Classes de chant de Mlle E. SCHLÉE. Classes de violoncelle de M. W. MORSTADT.

Progr. et billets (Fr. 1.-) chez la Concierge du Conservatoire.

PROMENADES ET EXCURSIONS

Pensions-Villégiatures-Bains

Hôtel Bellevue-Rössli, Hergiswil près Lucerne Lac des 4 Cantons

Séjour d'été idéal. Grand jardin et parc au bord du lac. Centre d'excursions. Pension avec chambre, depuis Fr. 7.50. Prospectus. Th. FURLER, propr.

Prêles Kurhaus Mon Souhait

Grandes salles et terrasses pour sociétés. Prospectus - Tél. 362 - O. SUTTER.

MAYENS DE SION Hôtel de la Forêt

Alt. 1350 m. Séjour de repos idéal. - Autobus de Sion. JH 51126 C

Les Marécottes VALAIS

Pension-Chalet Beau-Site Alt. 1200 m.

Séjour de montagne. - Ouverture 15 juin. - Magnifique situation. - Cuisine soignée. - Prix modéré. - Électricité. - Jardin ombragé. - Prix spéciaux pour familles et pensionnaires.

WEGGIS HOTEL ET PENSION St-Gotthard

LAC DES IV CANTONS

Situation abritée au lac. Maison bourgeoise d'ancienne renommée. Prix de pension Fr. 8. - Lift. Téléphone No 5. Prospectus gratuits.

JH 3124 Lz Se recommande, A. HOFMANN-GUT.

SUCHARD S. A.

Remboursement d'Obligations 5 % de l'Emprunt de Fr. 3,000,000 de 1913

Les obligations dont les numéros suivent sont sorties au tirage au sort le 27 juin 1922:

Table with 2 columns: Numéro, Montant. Values: 10 245, 62 280, 91 288, 111 307, 120 318, 152 322, 163 354, 177 376, 220 408

Les obligations appelées au remboursement cesseront de porter intérêt dès le 30 septembre 1922.

Les obligations 4 % No 630, 635 et 635 et 5 % No 1554, sorties précédemment, n'ont pas encore été présentées au remboursement.

Neuchâtel, le 27 juin 1922. SUCHARD S. A.

Viticulteurs

Pour vos prochains sulfatages n'employez que la Bouillie Bourguignonne à la Soude

B. B. B.

la mieux préparée, la seule contenant du nickel, qui est le métal le plus actif contre le mildiou.

Cette bouillie à poudre unique est livrée en bidons de 10 et 20 kg., de même qu'en paquets de 2 kg.

PRIX: Fr. 1.15 et 1.20 le kilo

COMP. DES PRODUITS ELECTROCHIMIQUES S. A. Jean Mühlmatter, Cortaillod, concessionnaire p^r la Suisse.

Cette bouillie est en vente dans le canton:

Tous les magasins Zimmermann S. A., à Saint-Blaise; chez J. MEYER, négociant, à Corcelles; chez J.-L. GERBER, viticulteur, à Cortaillod et Bondry; Société de Consommation, au Landeron; chez M. Léon VUILLEMIN, négociant, à La Béroche; chez M. Ernest ROGNON, viticulteur, Sauges; à Cressier; à la Coopérative « Concordia », à Colombier; chez M. CHABLOZ, négociant.

ATTENTION

Pour cause de transformations, les personnes ayant encore des effets de n'importe quelle nature, déposés

à l'institut Gerster Evole 31^a

sont priées de les retirer jusqu'au 14 juillet 1922. - Passé ce délai, l'institut décline toute responsabilité concernant la perte ou l'échange des objets non retirés.

BATEAUX A VAPEUR

JEUDI 6 JUILLET 1922 et le temps est favorable

Promenade à l'île de Saint-Pierre

Aller 13 h. 45 Neuchâtel, 14 h. 45 St-Blaise, 14 h. 45 Landeron, 15 h. - Neuveville, 15 h. 15 Gléresse, 15 h. 30 y Ile

Retour 19 h. - 18 h. 40, 17 h. 55, 17 h. 40, 17 h. 25, 17 h. 15

PRIX DES PLACES (aller et retour) de Neuchâtel et St-Blaise 2.- du Landeron 1.20

Neuchâtel - Cudrefin - Neuchâtel de 20 à 21 h.

PRIX: FR. 1.- Société de navigation.

English Lessons

M^{me} SCOTT, Rue Parry 4

Donnez vos bas déchirés en coton, laine et soie à la Maison de réparations de bas, à Altstätten-Zürich. Seul système breveté.

De 3 p. 2 p. on toutes les paires avec du tissu neuf. Aussi entente à la machine. Dépôts: Neuchâtel: Mme Weber, Avenue du 1er Mars 16; Serrières: Mme Haenni,

POLITIQUE

Réduction des armements

Une séance importante

PARIS, 4 (Havas). — La commission temporaire mixte nommée par la Société des nations pour étudier les méthodes adoptées en vue de la réduction des armements a tenu jeudi après midi à 16 h. 30, au Petit Luxembourg, sous la présidence de M. Viviani, la première séance de sa troisième session. Cette commission étudiera au cours de la présente session les questions suivantes: contrôle budgétaire des dépenses militaires; statistique des armements; trafic des armes; enfin la discussion la plus importante roulera sur le plan de réduction des armements.

M. Viviani a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres; la commission a discuté entre autres questions de son ordre du jour les réponses des gouvernements à la demande qui leur avait été faite par le Conseil de la Société des nations de vouloir bien fournir l'exposé des considérations relatives aux exigences de leur sécurité nationale, de leurs obligations internationales, de leur situation géographique et de leurs considérations spéciales. Lord Robert Cecil et M. Branting sont intervenus dans les débats.

Grande-Bretagne

Louche concession

Le gouvernement britannique a concédé, en vertu du mandat sur la Palestine, l'exploitation des forces motrices du Jourdain à un certain Rutenberg, dont on a appris, depuis, qu'il avait joué un rôle des plus suspects lors du dimanche sanglant de Saint-Petersbourg (22 janvier 1905), et un non moins répugnant dans l'assassinat de Gapon. Interrogé à ce sujet, le gouvernement avait répondu que le sieur Rutenberg avait été le premier et le seul qui eût fait des offres acceptables. Or il vient d'être établi sans réplique que deux associés, MM. Sayer et Colley, avaient fait, dès le mois d'avril 1919, des propositions fermes au sujet de la fourniture de force et de lumière à Jérusalem. Ces entrepreneurs étaient appuyés dans leur demande de concession par d'importantes maisons industrielles britanniques et avaient d'ailleurs travaillé pour le gouvernement, dont ils n'étaient par conséquent pas inconnus. Le mécontentement de la population arabe de la Palestine en présence de l'octroi accordé à Rutenberg s'est accru lorsqu'on a su l'ignorance systématique dans laquelle a été tenue la demande de MM. Sayer et Colley.

Allemagne

Tutelle financière

BERLIN, 3. — La commission de garantie a créé une « Commission des recettes du Reich » présidée par un Anglais; une « Commission des dépenses du Reich » présidée par un Belge; une « Commission de la fuite des capitaux » présidée par un Français et une « Commission de statistique » présidée par un Français.

Les portraits impériaux

BERLIN, 3. — Le Conseil municipal de Berlin a repoussé, dans sa séance de lundi, à l'unanimité des voix bourgeoises contre les voix des socialistes, une motion présentée par ces derniers, tendant au retrait de tous les tableaux et portraits des Hohenzollern se trouvant dans les écoles et les établissements publics.

Tchécoslovaquie

Un pourvoi rejeté

PRAGUE, 3. — La cour de justice administrative a rejeté le pourvoi formé par les fils de l'ancien archiduc François-Ferdinand contre la décision du ministère de l'Intérieur attribuant leurs biens à l'Etat. Les demandeurs avaient soutenu la thèse qu'ils ne devaient pas être considérés comme membres de l'ancienne famille régnante aux termes du statut de la famille des Habsbourg, mais la cour a jugé que leur qualité d'enfants de l'héritier présumé du trône les désignait à l'application des dispositions de la loi tchécoslovaque sur l'expropriation.

Russie

Le procès des révolutionnaires et la justice soviétique

On mande de Teroki:

Le commissaire pour la justice a déclaré qu'un passage du discours du principal défenseur des accusés du procès de Moscou, le grand avocat russe Mouraviev, constitue une offense pour la république des soviets. Ce passage est le suivant: « Malheur au pays et malheur au peuple qui n'ont pas de respect pour leurs propres lois et qui accablent de railleries ceux qui les défendent. »

Le comité central panrusse des soviets a demandé au tribunal révolutionnaire de lui présenter le texte intégral du discours du défendeur.

seur. M. Mouraviev se trouve ainsi sous la menace de poursuites judiciaires.

D'autre part, le général Verkhowsky, ancien ministre de la guerre dans le gouvernement de M. Kerensky, et qui occupe actuellement un poste important dans l'armée rouge, avait été cité par l'accusation comme témoin à charge. Le général ayant refusé de confirmer les faits reprochés aux accusés et ayant fait des déclarations empreintes de sympathie à leur égard, le tribunal révolutionnaire a décidé d'informer par la voie officielle le commissariat de la guerre de la conduite de M. Verkhowsky afin que des sanctions fussent prises contre lui.

La leçon de Moscou

Le « Journal des Débats » tire la leçon qui se dégage du procès de Moscou où l'on a vu, dans toute sa beauté, ce que c'est que le communisme:

Il semble d'abord, qu'au moment où on parle de reprendre les relations économiques avec le gouvernement bolchéviste, les pays civilisés doivent exiger certaines garanties pour la sûreté de ceux qui auront l'audace de se rendre en Russie pour y faire du commerce ou pour y exercer une industrie. A Gènes, on n'a parlé que des droits des propriétaires expropriés ou qui pourraient à l'avenir acquérir des biens dans l'empire soviétique. Mais il ne serait pas moins indispensable de leur assurer une justice civilisée. On ne saurait, sans grave danger, les livrer aux tribunaux soviétiques. Ces garanties, ne les a-t-on pas autrefois imposées aux Turcs et aux Chinois?

D'autre part, nous n'aurons pas l'indiscrétion de demander aux communistes français ce qu'ils penseraient s'ils étaient traités, en pays capitaliste, comme le sont en Russie les adversaires du gouvernement bolchéviste. On peut l'imaginer, à voir les véhémentes protestations qu'ils font entendre contre les jugements prononcés, dans toutes les formes, contre les chefs d'une mutinerie de marins, et les efforts qu'ils font pour arracher les condamnés à une peine pleine d'indulgence. Ou plutôt non! Si l'Etat bourgeois usait des procédés des soviets, nos maximalistes ne diraient rien du tout, car ils seraient depuis longtemps fusillés. Dieu merci! nos institutions libérales nous gardent de pareils excès: nos communistes peuvent publier leurs journaux, s'associer entre eux dans le but de renverser ces institutions, se réunir en congrès pour poursuivre le même but, et lorsqu'ils ont ouvertement violé les lois, ils jouissent de toutes les garanties d'une justice organisée. Il serait trop hâlé de leur demander de sentir le prix d'institutions qui les protègent ainsi et garantissent leurs propres droits. Ils nous répondraient sans doute par le mot célèbre: lorsque vous êtes au pouvoir, vous devez nous appliquer les principes du libéralisme bourgeois puisqu'ils sont les vôtres; quand nous détenons le gouvernement, nous supprimons toute liberté et nous fusillons avec ou sans jugement, parce que ce sont les nôtres. Mais voilà justement pourquoi nous ne voulons pas tomber sous une aussi abominable domination.

ÉTRANGER

Attentat à Paris. — Samedi soir, vers 10 heures, à la station du Nord-Sud de la Madeleine, deux individus faisaient irruption, revolver au poing, dans le bureau de la distributrice de tickets, Mme Boulard. Pendant que l'un tenait Mme Boulard sous la menace de son arme, l'autre s'empara de la recette s'élevant à 1100 fr. Personne ne passa à ce moment et les deux malfaiteurs se retirèrent sans être inquiétés.

Accident de montagne. — Trois alpinistes qui avaient tenté, samedi, l'ascension de la brèche Reynier, dans le massif de Belledonne (Dauphiné), ont roulé dans un ravin. L'un d'eux a été tué, un autre grièvement blessé et le troisième se trouve encastré, vivant, entre deux pans de glace, dans l'impossibilité d'en sortir. Deux caravanes de secours sont parties de Grenoble. L'un des touristes est M. Chabosson, étudiant de l'institut électro-technique de cette ville. Récemment, il fut victime d'un accident de montagne au Taillefer.

« Essayer une salle ». — Le propriétaire d'une salle de spectacle américaine trouva fort ingénieux d'inviter, à une soirée gratuite, tout ce que la ville pouvait compter de chômeurs; le cinéma-music-hall fut vite plein et de nombreux spectateurs bénévoles restèrent à la porte. Le lendemain, le directeur révélait que c'était non pas dans un but philanthropique, mais uniquement pour essayer la solidité de son bâtiment qui s'était montré si généreux. Et certains journaux de trouver le moyen fort original.

Curieux, peut-être, mais non original, à coup sûr. Il nous suffit d'ouvrir le « Tableau de Paris » de Mercier, édition d'Amsterdam 1783, pour trouver un antécédent:

« Lors de la construction de la nouvelle salle de l'Opéra sur les boulevards, rapporte ce chroniqueur, il s'agissait de constater sa solidité. Pour en faire l'essai, on invita tous les décorateurs et Savoyards de Paris, qui avertirent leurs connaissances. Ils remplirent les loges, l'orchestre, l'amphithéâtre; ils foulèrent les escaliers, les foyers, les coulisses, les corridors d'un pied non léger; c'est ce qu'on voulait. Quand on vit que la salle tenait bon, le lendemain, le beau monde, parfumé, vint s'y asseoir avec sécurité. On appelle cela « essayer une salle ».

Tant il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Une aubaine pour le fisc. — Nous avons annoncé que M. William Rockefeller, père du roi du pétrole, laissait à ses quatre enfants 200 millions de dollars, soit environ 2400 millions de francs.

L'Etat américain va retenir 30,33 pour cent sur cette somme pour les taxes successorales et encaissera de ce fait 60 millions de dollars, soit 750 millions de francs.

Il y a de quoi boucher un petit trou de budget.

La propagande révolutionnaire par l'esperanto

L'« Internationale de l'enseignement », que dirige un groupe d'instituteurs français et à laquelle adhèrent les syndicalistes extrémistes de plusieurs pays de l'Europe, compte beaucoup sur l'esperanto pour rendre sa propagande efficace. Elle a créé une revue espérantiste « d'éducation prolétarienne », « Novaj Tempoj », que rédige et administre un instituteur de la Seine-Inférieure, M. Vittecoq, et elle s'efforce de développer l'étude de l'esperanto dans les écoles de tous ordres. En bien des endroits, déjà, des cours d'esperanto ont été ouverts.

Cette propagande a appelé en France l'attention du ministère de l'instruction publique, qui vient de la condamner nettement par une circulaire aux recteurs.

Après avoir montré le caractère artificiel de cette langue, qui n'a pas plus de valeur que celle d'un code télégraphique, M. Léon Bérard écrit:

« Les dangers de l'esperanto semblent s'être accrûs dans ces derniers temps. Des organisations internationales, qui ont leur siège à l'étranger, s'efforcent de développer les relations entre les groupes espérantistes des divers pays. D'après les documents que publient certains de ces organismes, le but de cette propagande ne serait pas tant de simplifier les relations linguistiques entre les peuples que de supprimer la formation de la pensée chez l'enfant et chez l'homme la raison d'être d'une culture nationale. Ces groupements visent surtout l'esprit latin et en particulier le génie français. Suivant l'expression même d'un espérantiste, il s'agit de créer la séparation de la langue et de la patrie. »

SUISSE

Les organisations civiles de guerre. — De Berne au « Démocrate »:

Il convient de remarquer que la sévérité avec laquelle on a critiqué, au Conseil des Etats, les comptes des organisations civiles de guerre. Celles-ci, a dit M. Schöpfer, semblent avoir été débordées; un « parfait désordre » se fit jour. Jusqu'en 1918, la comptabilité est défectueuse, et tandis que les pièces à l'appui font souvent défaut, M. Isler a insisté sur ce dernier point qui lui paraît inadmissible. M. Schulthess a expliqué que les pièces manquantes se rapportent à des recettes et non à des dépenses, ce qui constitue une circonstance atténuante. M. Isler a admis celle-ci, mais en ajoutant que plus ces administrations prenaient de l'extension, et plus l'ordre aurait dû être impeccable.

Visiblement, c'est avec mauvaise humeur que notre Sénat a pris connaissance de cette page d'histoire, que des hommes consciencieux auraient pu épargner au peuple suisse.

Rhin et Léman. — Sous la présidence de M. Chuard, conseiller fédéral, chef du département fédéral de l'intérieur, a eu lieu au palais du parlement une conférence sur les questions concernant la navigation sur le Rhin et la régularisation du lac Léman, questions qui sont dépendantes l'une de l'autre. Ont pris part à la conférence, outre les représentants des départements intéressés, MM. de Meuron, Simon, Auran, Collet, Delacoste, membres de la délégation suisse à la commission franco-suisse du Haut-Rhône, ainsi que MM. Fricker, Kuntschen et Perrenoud, représentants des cantons riverains de Vaud, Valais, Genève, avec leurs chefs de services.

La conférence a donné en principe son adhésion à une augmentation de l'amplitude des variations du niveau du lac Léman, sous réserve des garanties nécessaires pour sauvegarder les intérêts des riverains et à condition que la France contribue de son côté à une solution satisfaisante des intérêts de la navigation.

Les décisions prises permettront de reprendre prochainement les négociations avec la France, qui avaient été interrompues à la suite de la conférence du 25 février 1919.

Suisses au Canada. — On nous écrit de Winnipeg:

Permettez-moi d'employer l'hospitalité de votre honorable journal pour vous parler d'un fait qui a vivement intéressé la colonie suisse de Winnipeg, spécialement ses membres de langue française. Le 2 juin dernier, nous avions le plaisir d'avoir parmi nous le pasteur C. Emery, de Neuchâtel, qui voyage sous les auspices de la « Nouvelle société helvétique » et qui nous a donné une conférence sur « la Suisse depuis la guerre ». Cette causerie a été des plus instructives et des plus intéressantes; il nous a parlé des graves crises morales et politiques que notre chère patrie a dû subir, contre coup des perturbations européennes, et de la guerre; il nous a parlé du grand événement de l'entrée de notre patrie comme membre de la Société des Nations, nous dépeignant avec de fines anecdotes pleines d'à-propos, toutes les phases de la lutte morale et politique soutenue sans défaillance jusqu'à l'acceptation par le peuple. En un mot, dans un langage élevé et plein d'un vibrant patriotisme, M. Emery nous a démontré tout le bien que notre patrie en avait retiré pour son unité nationale et pour son prestige extérieur. Puis, il a tracé le devoir de tout Suisse, qu'il soit au pays ou à l'étranger, c'est-à-dire d'agrandir le domaine moral de la Suisse et de faire connaître ses produits: « Oh! Suisse, a-t-il dit, nous te voulons toujours plus grande, encore plus grande, le Ciel seul doit être ta limite! Car, n'oubliez pas, vous Suisses à l'étranger, que si vous réussissez presque tous en terre étrangère, c'est parce que vous avez reçu ces principes moraux inextinguibles, cette éducation virile, ce respect inné de l'ordre public propre à notre pays natal et qui sont pour vous un héritage de haute valeur morale vous aidant dans la lutte de la vie journalière. »

Enfin, M. Emery a su toucher nos cœurs et faire vibrer notre patriotisme, et cette soirée restera pour la colonie suisse de Winnipeg un vivant souvenir. Nous étions une centaine de Suisses, dames et messieurs, et après la conférence, nous avons eu une bonne soirée familière, où nous avons entendu nos beaux chants suisses et, à 11 heures, nous nous sommes séparés après avoir chanté debout notre hymne national, souhaitant vivement avoir pareille aubaine un peu plus souvent, et remerciant vivement la « Nouvelle société helvétique » pour nous avoir envoyé un charmant causeur tel que M. Emery.

férence, nous avons eu une bonne soirée familière, où nous avons entendu nos beaux chants suisses et, à 11 heures, nous nous sommes séparés après avoir chanté debout notre hymne national, souhaitant vivement avoir pareille aubaine un peu plus souvent, et remerciant vivement la « Nouvelle société helvétique » pour nous avoir envoyé un charmant causeur tel que M. Emery.

SOLEURE. — Avec le tir jubilé de la société de tir de la ville de Soleure, célébration de son 400ème anniversaire d'existence, aura lieu simultanément — c'est-à-dire du 29 juillet au 6 août — le tir de stand fédéral pour les cantons d'Argovie, les deux Bâle, Soleure et Jura bernois. Le tir aura lieu dans le nouveau stand de Soleure, édifié à grands frais au printemps dernier par les sociétés de Soleure et de Zuchwil sur la prairie des tireurs à proximité de ce dernier village.

BALE-VILLE. — Dimanche, une plaque commémorative rappelant les services rendus par la ville de Bâle pendant le rapatriement des évacués de France, a été inaugurée en présence d'une délégation française comprenant notamment les généraux Pau et Augier, d'une délégation du gouvernement badois et de nombreux invités. Cette plaque a été apposée à la gare d'Alsace. Elle a été remise officiellement par M. Marc Bernheim, délégué du ministère de l'intérieur de la République française, à la Ville de Bâle. Dans sa réponse, le conseiller d'Etat Niederhauser a rappelé la joie avec laquelle Bâle a accueilli les évacués. Pour terminer, le représentant du gouvernement français, M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, a remercié la population badoise au nom du gouvernement français.

La plaque commémorative porte l'inscription suivante: « 192,000 évacués des régions occupées du nord de la France ont passé par Bâle d'octobre 1917 à octobre 1918 et ont été assistés et reconfortés par le comité suisse de rapatriement de Bâle et de la population badoise, en témoignage de gratitude. »

Le tribunal correctionnel a rendu le jugement suivant dans le procès en diffamation intenté par M. Brunies, secrétaire et caissier de la Ligue suisse pour la protection de la nature, contre M. Paul Sarasin, ancien président de ladite ligue. M. Sarasin est condamné à une amende de 200 fr. pour diffamations. MM. Ott, avocat et Paul Sarasin sont reconnus coupables réciproquement de diffamations. Les frais seront répartis comme suit: les 19/20 seront payés par M. Sarasin et le 1/20 par M. Ott. En outre M. Sarasin devra verser une somme de 400 fr. à M. Brunies comme dommages-intérêts.

GLARIS. — Le 1er juillet, la ligne d'automobiles postales du passage du Klausen a été ouverte. L'inauguration de la ligne s'est faite avec une grande simplicité, les Conseils d'Etat d'Uri et de Glaris étaient représentés. Au sommet du passage, des toasts ont été portés par M. Felber, directeur de l'arrondissement postal, et les landammans Blumer et Luther. La voiture comprenant 17 places fera journellement une course dans chaque direction jusqu'au 10 juillet et deux courses à partir du 10 juillet.

URL. — A Aitdorf, M. Frank Maerki, occupé à des travaux d'électrification des C. F. F., est tombé d'une échelle sur la voie et s'est tué net.

ZURICH. — Les associations de ressortissants du canton habitant la ville de Zurich ont créé une union des sociétés cantonales groupant environ 3000 membres qui s'efforcera de lutter contre la pénétration des étrangers et travaillera en faveur des idées patriotiques par des manifestations dans ce but.

FRIBOURG. — La cour d'appel du canton de Fribourg a écarté le recours formé par divers établissements de banque et particuliers contre l'homologation du concordat de la Banque commerciale de Fribourg, en liquidation.

Le Conseil général de la ville de Fribourg a voté à l'unanimité un emprunt de 3 millions à 4 1/2 %. Cet emprunt aura la destination suivante: remboursement de la dette à la Banque d'Etat, extinction du déficit communal, part à la construction des ponts de Pérolles et de Zaehringen, établissement des bains publics, réparation de la route de Pérolles.

VAUD. — Lundi, à 18 h. 05, devant le théâtre de Lausanne, une demoiselle de Lutry qui descendait du tramway à l'arrêt facultatif, a été happée par une automobile de maître qui descendait l'avenue, renversée et presque déshabillée. Elle s'en tira heureusement avec des contusions peu graves au genou et aux coudes et une plaie sous le menton. Sa robe a été complètement déchirée. Après avoir été pensée, elle a été reconduite à son domicile par l'automobiliste qui l'avait renversée.

L'automobiliste n'allait pas à forte allure; il a bien vu le tramway s'arrêter et une personne y monter, mais il ne s'attendait pas à ce que quelqu'un en descendît. Il a fait tout son possible pour éviter l'accident.

Dimanche matin, à 7 h. 25, le tramway qui se rendait de Lausanne à Prilly a déraillé, à l'Avenue d'Echallens; il est monté sur le trottoir et est allé heurter violemment le mur de soutènement du chemin des Clochetons qui a été démolí sur quelques mètres.

A part une demoiselle, qui était sur la voiture et qui s'est fait des blessures aux bras avec des éclats de verre, les dégâts sont purement matériels.

L'auto de la Société coopérative « La Prévoyance », de Bulle, conduit par M. Euchenberg, accompagné du gérant de la coopérative et de sa fille, rentrait lundi de Morges avec des marchandises, entre autres un fût de vin. De Cully, le véhicule grimpa la route de la Corniche et prit la direction de Chardonne. En traversant ce village, le conducteur fut probablement atteint par un malaise, car le camion, subitement, alla donner contre un mur. Malgré l'allure modérée à laquelle il marchait le choc fut assez violent pour déplacer le fût qui vint presser violemment le chauffeur contre son volant. On eut de la peine à retirer le chauffeur de sa dangereuse et douloureuse position.

Un médecin donna les premiers soins au blessé, qui fut transporté au Samaritain où une opération au foie fut jugée nécessaire. S'il ne survient pas de complications on espère qu'il s'en tirera.

Le gérant et sa fille ont été superficiellement blessés par des éclats de verre; ils reçurent les soins que nécessitait leur état au Samaritain et purent regagner Bulle.

GENÈVE. — Lundi matin, comparaisait devant la cour d'assises genevoises, Léon Burnier, prévenu de détournement.

En août 1921, la direction du Crédit suisse de Genève avisait la police qu'un de ses encaisseurs aux effets, Léon Burnier, avait subitement disparu, laissant dans sa caisse un déficit de 25,000 fr. L'employé infidèle avait écrit d'Arzier (canton de Vaud), une lettre à sa femme, lui annonçant qu'il allait se suicider.

La police acquit bientôt la conviction que Burnier ne s'était pas donné la mort. De fait, Burnier, après avoir erré dans les départements français limitrophes, ne tarda pas à rentrer à Genève, où il fut arrêté.

tend, obstinément, qu'il s'agit d'erreurs involontaires de sa part et qu'il n'a pas empoché les 25,000 francs. Et malgré toutes les recherches, l'enquête n'a pas trouvé trace de l'argent disparu. Sur ce point, la clarté n'a pas pu être faite, aussi le jury a-t-il acquitté Burnier et mis les frais à la charge du Crédit suisse.

Les 54 heures

Revenant sur la revision votée par les Chambres fédérales de l'article 41 de la loi sur les fabriques, M. Ragassi écrit dans la « Gazette de Lausanne »:

Après ces débats approfondis, tout homme de bonne foi, et dont la raison n'est pas troublée par la mystique socialiste, est obligé de convenir que la suppression momentanée de la semaine de 48 heures est une mesure d'intérêt national, dont il ne faut sans doute pas attendre des merveilles, mais qui est un des rares moyens « pratiques » dont nous disposons pour atténuer la crise. Il est hors de doute que son application immédiate permettrait à plusieurs industries de reprendre la lutte contre la concurrence étrangère, car, en travaillant un peu plus longtemps chaque jour, elles pourraient établir des prix de revient plus bas et offrir de nouveaux leurs produits à des prix susceptibles de tenter les acheteurs.

Mais ces considérations laissent les chefs socialistes parfaitement indifférents, et ils n'ont d'autre souci que de retarder la mise en vigueur d'une réforme destinée à sauver l'industrie dont vivent les ouvriers. C'est pour cela que, vendredi dernier, ils ont quitté la salle afin d'empêcher la formation du quorum et le vote final. C'est pour cela aussi qu'ils ont lancé le référendum contre le nouvel article 41.

En réalité, ils ont lancé un véritable défi au peuple suisse.

Car sur l'issue d'une campagne populaire, ils ne peuvent se faire d'illusions. « La lutte sera difficile », s'écrie à ce propos la « Tagwacht ». Nous le croyons sans peine. Le Conseil des Etats a adopté le nouvel article à l'unanimité moins une voix. Au Conseil national, l'entrée en matière a été votée par 96 voix contre 51, et le nouvel article a été adopté finalement par 96 voix contre 48. On peut affirmer que, dans le peuple, le courant favorable à la revision est beaucoup plus fort encore. Quiconque est en contact avec l'opinion publique sait que, dans sa grande majorité, notre peuple, éclairé par les dures leçons de la crise, est résolument hostile au maintien absolu de la journée de 8 heures.

D'autre part, on ne fera jamais admettre au peuple suisse que la suppression momentanée de la semaine de 48 heures impose aux ouvriers des sacrifices tels que ceux-ci — pour employer les termes mêmes des députés socialistes — doivent être combattus par « une lutte au couteau », obligeant les prolétaires à « se

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

DOCTEUR CHABLE

ne reçoit pas aujourd'hui 5 juillet

Perdu une petite bache

noire pour arrière auto torpédo. La rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'avis.

Etat civil de Neuchâtel

Mariages célébrés

30 juin. Fritz Köhli, jardinier, et Emma-Lina von Allmen, cuisinière, les deux à Neuchâtel. 1er juillet. Ernst Gilgen, employé de bureau, et Blanche-Jeanne Lutz, les deux à Neuchâtel. 2. John-Emile Yersin, gypseur-peintre, à Neuchâtel, et Albertine Goumaz, demoiselle de magasin, à Peseux.

Emile Etter, manoeuvre, à Neuchâtel, et Louise-Marguerite Maire, cuisinière, à Cortaillod. Georges-Eugène Juvet, horloger, et Thérèse Filscher, ménagère, les deux à Neuchâtel. Henri-Auguste Courvoisier, employé aux C. F. F., à Neuchâtel, et Bertha Ryser, à Vuittebois. René-Oscar Frick, journaliste, à Neuchâtel, et Alice-Sophie Frick, à Winterthour.

Gustave-Alphonse Vogel, fonctionnaire communal, et Hedwige-Elise Jacot, les deux à Neuchâtel. 3. Laurent Alfred Masset, chauffeur d'automobile, à Neuchâtel, et Marthe-Germaine Chauvet, couturière, à Montrenux. Joseph-Florentin Muriset, manoeuvre, et Jeanne-Rosa Borel, ménagère, les deux à Neuchâtel.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du 4 juillet

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Table with columns: Actions, Obligations, and various bank and company names with their respective prices and terms.

Bourse de Genève, du 4 juillet 1922

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Table with columns: Actions, Obligations, and various bank and company names with their respective prices and terms.

Stockholm à 136.25 (+40) est la seule exception à la baisse générale, et voilà le puissant mark allemand or de 123.45 qui ne vaut plus même la 1/100 partie à 1.17 1/2 centime record. Paris faible à 43.72 1/2 offert. Bourse misérable comme affaires, quoique les cours se tiennent encore relativement bien. Turc + 2. Sur 17 actions, 5 en hausse et 5 en baisse.

Biomalt Fortifiant naturel recommandé. des médecins contre la nervosité, l'anémie et la chlorose, les troubles digestifs, l'amaigrissement, etc. Indispensable pour les enfants. Le Biomalt est en vente partout au prix Fr. 2.- et Fr. 3.50 la boîte.

DISPARITION D'UN GARÇON DE RECETTES. — La banque X est sans nouvelles d'un de ses garçons de recettes, nommé Cogolin, qui a disparu depuis quarante-huit heures. De lourds soupçons pèsent sur lui, et une plainte a été déposée au Parquet. Des détails complémentaires seront donnés dans « Parisette », le grand ciné-roman de Louis Feuillade, qui passera le 7 juillet sur l'écran du Cinéma Palace.

CINÉMA PALACE A l'occasion du grand film PARISLETTE Une intéressante surprise Un magnifique oedeau!! valant plus de 4 fois le prix d'entrée Du 7 au 13 juillet tous les soirs chaque spectatrice et spectateur qui achètera le programme (prix 30 ct.) trouvera à l'intérieur de celui-ci UN BON pour UNE PHOTOGRAPHIE (format cabinet), à faire tirer GRATUITEMENT dans les ateliers MONTANDON, photographie d'art (anciennement maison Chiffelle). La Direction du Cinéma Palace vous prie de bien vouloir en faire part à tous vos amis et de bien retenir cette date: Du 7 au 13 JUILLET

Ce soir et demain soir Prix réduits CINÉMA PALACE PROGRAMME du 30 JUIN au 6 JUILLET ACTUALITÉS MONDIALES

Une aventure à la frontière Grand drame américain PINTO Jolie comédie jouée par MABEL NORMAND Dès VENDREDI 7 JUILLET, présentation du grand ciné-roman de L. FEUILLADE: PARISLETTE avec tous les artistes des Théâtres Gaumont. ATTENTION! Ce film comprenant 12 épisodes sera présenté en 4 semaines seulement. On appréciera la conscience de la direction du Palace, qui veut présenter dans un délai aussi court que possible l'ensemble de cette oeuvre étonnante et attachante.

Cinéma du Théâtre Le Cinéma du Théâtre nous présente cette semaine La mort du soleil vision dramatique en 5 actes, de M. H.-André Legendre, interprétée par André Nox, M. Vonnely, Mlle Denise Lorys et la petite Régine Dumlien. Encore un beau film français, tout rayonnant de tendresse, qui charme les yeux et le cœur. C'est l'histoire d'un savant, Lucien Faivre, qui a perdu jadis un jeune enfant, enlevé par la tuberculose. Depuis, il a décidé de vouer toute sa vie à combattre ce terrible mal. Dans le rôle du savant, André NOX est superbe et son talent illumine cette oeuvre sentimentale.

battre dans la rue! Non, le résultat du vote populaire ne fait pas de doute, et la menace du referendum socialiste n'a rien qui nous effraye.

Au reste, les socialistes ne se font pas d'illusions à ce sujet. Mais ce qu'ils savent aussi, c'est que, à lui seul, le referendum aura des effets désastreux pour notre industrie, et ils agissent comme s'ils n'avaient pas d'autre but.

Le recours au referendum retardera de plusieurs mois l'application d'une mesure urgente, qui représente le minimum indispensable à l'amélioration progressive de notre situation économique. En effet, le délai référendaire de deux mois nous porte au milieu de septembre. Il faudra ensuite un mois pour le contrôle officiel des signatures, puis plusieurs semaines pour les autres formalités légales, de sorte que le vote populaire ne pourra guère avoir lieu avant le mois de décembre. En conséquence, même dans les circonstances les plus favorables, cette mesure qui, pour être efficace, devrait être immédiate, ne pourra entrer en vigueur que dans cinq ou six mois.

Ainsi, les chefs socialistes semblent s'ingénier par tous les moyens à prolonger la crise terrible dont les ouvriers sont les premières victimes. En ce faisant, ils assument une bien lourde responsabilité, et ils rendent la tâche singulièrement difficile à la majorité bourgeoise des Chambres, qui s'apprête à voter de nouveaux crédits pour la lutte contre le chômage, crédits qui s'ajouteront aux 379 millions qui ont déjà été dépensés à cet effet par la Confédération, les cantons et les chefs d'entreprise.

Une fois de plus, le seul résultat de l'action socialiste sera d'aggraver le malaise économique et social dont souffre toute la nation.

CANTON

La Chaux-de-Fonds. — M. Thiébaud travaillait lundi soir sur le toit d'une maison, lorsque à la suite d'un faux mouvement, il glissa et vint choir sur la chaussée. Relevé par des voisins, il reçut bientôt les soins de deux médecins. On constata une blessure sans gravité à la base du crâne et une déchirure à l'oreille droite.

Dans sa séance de lundi, le Conseil général, a nommé son bureau. Ont été élus : président, M. Julien Dubois, nommé par 20 voix ; 1er vice-président : M. A.L. Crovisier, 20 voix ; 2me vice-président : M. René Laeuener, 20 voix ; secrétaire : M. Paul Gigon, 22 voix ; vice-secrétaire : M. Ariste Naine, 18 voix ; questeurs : MM. Lauber et Frossard.

36 bulletins ont été délégués. La suite de la séance est consacrée à la discussion d'un projet de modification du règlement sur la police des constructions. Il s'agit spécialement d'autoriser pour les constructions « dans les anciennes rues, une hauteur supérieure à celle qui correspond à la largeur de la rue ». Le Conseil communal aurait la compétence de donner cette autorisation.

La discussion amène un débat sur la question de la « Maison du Peuple » pour laquelle cette nouvelle disposition du règlement serait applicable. Le groupe socialiste reproche aux bourgeois de retarder la construction de la Maison du Peuple. Les partis bourgeois s'en défendent. En fin de compte, le projet d'arrêté du Conseil communal est adopté.

Le Conseil vote encore deux arrêtés concernant : le premier, la propriété où seront transférées les collections des musées historique et de peinture ; le second, des subsides complémentaires pour construction de maisons d'habitation.

Fête cantonale des Unions Cadettes neuchâtelaises

le dimanche 2 juillet, à Montmollin

Je pestai de tout mon cœur contre le gendarme qui, d'un geste impérial, arrêta, hier, dimanche, au milieu du jour, à Montmollin, mon auto : « On ne circule plus, Monsieur, la route est aux piétons ! » J'objectai : « La raison du plus fort est toujours la meilleure », disait mon compatriote, le bon La Fontaine. Il disait aussi : « Que faire en un gîte à moins que l'on y songe »... Mais loin des vaines songeries pour le sportif bouillant que je suis ? Que faire ? Une manille avec mon chauffeur ? Oh ! non ! J'en ai la nausée depuis mon séjour prolongé dans les tranchées, face aux... « autres ».

« Vous cherchez les Unionistes ? me dit un gentil gamin. C'est là-bas, derrière le bois. Le culte commence. »

« Les Unionistes ? me dis-je. Quel genre de citoyens cela peut-il être ? Et quel culte est le leur ? Offert à quelle déesse, dame Raison ou dame Nature ? Eh ! bien, allons-y voir. Cela me distraira. »

Un stade immense, aussi vaste que celui d'Athènes où je fus naguères, s'allongeait derrière la barrière pittoresque des sapins et des chênes, sous la draperie mouvante des nuages glissant dans l'azur ; sur les gradins naturels de la colline, des centaines de garçons écoutant des paroles viriles et chantant à pleines voix des cantiques, paroles et chants glorifiant le Créateur de toutes choses et le Christ, l'ami et le gardien des Jeunes, que tout cela était beau et émouvant ! D'abord étonné devant ce spectacle inattendu, je ne résistai pas longtemps et je fus pris par ce que j'entendais et plus encore par la vue de tous ces visages à l'expression candide et sérieuse.

Le culte fut bref. Il paraît que ces Unionistes en leur retraite savent mêler le plaisant et l'austère. Virgile célèbre les jeunes gens qui, à peine débarqués, courent sur le rivage et frappent les cailloux sonores pour en faire jaillir le feu divin et puis s'enlacent et luttent en poussant des cris de joie.

Ce sont leurs frères que je vois s'élever de toutes parts ; ils allument les feux dont la fumée monte sereine et bleue à travers les ramures, puis se groupent, concourent, suivent des pistes, tirent aux cordes... Les spectateurs, pères, mères, jeunes sœurs, encourageant et acclamant les vainqueurs. Sur leurs têtes juvéniles s'abaissent les branches des vieux chênes.

Au fait, ces Unionistes ne seraient-ils point des éclaireurs, gais, alertes, comme ceux de mon pays, mais directement soumis, par leurs chefs, à l'influence de l'Évangile, d'un Évangile qui n'est point celui des sacrilèges, mais celui, bien compris, de la jeunesse libre, usant bien de sa liberté, sous le grand ciel de Dieu !

Après le dîner pris à la hâte, sonneries de trompettes, appels de tambours.

On m'invite gracieusement à prendre place sur le coteau pour assister, je vous le donne en mille, non pas à l'audition d'exhortations morales et pieuses qui essentent pu paraître (j'en demande pardon) oiseuses et soporifiques, mais bien à une représentation comme il n'y en avait encore jamais sur notre machine ronde : La Fontaine, apparaissant tout à coup, en personne, et appelant à nous ses amies les bêtes des champs et des bois. Oui, voilà bien, avec son groin grognant, le porc qui coûte peu de son à s'engraisser, le loup à la mâchoire blessée par le cheval, Belin, le bon bouc qui béle tristement dans le puits où Renart l'abandonne, Jeanot lapin qui sautille et broûte le serpolet, l'âne qu'on houspille, le corbeau qui, tout noir, sort du bois noir, puis majestueux et ru-

gissant, Lion le Noble, Lionne et le chat qui viennent tenir leur cour et juger ce pendard de Renart qui a fait souffrir tout le monde et qui, encore une fois, se tire sain et sauf des griffes de ses justiciers.

Et les Esprits des bois, garçonnets à longue barbe, chantant la fable autour du Pot de fer et du Pot de terre, et La Fontaine tire la morale de toute l'histoire, différente un peu, sinon totalement, de celle prêchée le matin.

Enfin, après le défilé, — ruban chatoyant de toute la jeunesse qui rayonne et qui chante et que contemplant les parents au cœur attendri, — le palmarès est proclamé.

Je serai la main des grands chefs. Je ne leur dis pas grand chose. J'étais ému, empoigné.

Et tandis que je regagnais mon auto, La Fontaine, le vrai, surgit à mes côtés et me dit, pensif, tête basse : Je n'ai pas, dans mes fables, parlé beaucoup de la jeunesse. Je ne la connaissais pas. Elle m'apparaissait brutale, ignare et sans pitié. J'aimai mieux mes bêtes. Mais je vois qu'un vent nouveau a soufflé sur le monde. D'où vient-il ? J'ignore. Quoiqu'il en soit, les enfants avec qui je vécut ce jour valent mieux que ceux de ma ville natale et que... moi-même je ne valus, enfant... Un passant.

N. B. — Les concours sportifs du milieu de la journée ont donné les résultats suivants :

Catégorie « Seniors » (14 à 16 an), 9 équipes concurrentes :

Traction à la corde : 1. Cernier, 2. Dombresson, 3. Peseux. — Course d'obstacles : 1. La Chaux-de-Fonds, 2. Corcelles, 3. Le Locle. — Course d'estafettes : 1. Cernier, 2. La Chaux-de-Fonds, 3. Le Locle.

Catégorie « Juniors » (11 à 13 ans), 12 équipes concurrentes :

Corde : 1. La Chaux-de-Fonds, 2. Neuchâtel, 3. Fontainemelon. — Obstacles : 1. Cernier, 2. Auvier, 3. Le Pâquier. — Estafettes : 1. La Chaux-de-Fonds, 2. Couvet, 3. Colombier.

Grâce à la bienveillante générosité des maisons Suchard (Neuchâtel), Lucifer (Genève), Nussli (La Chaux-de-Fonds), Mercure (Berne), Metzger (La Chaux-de-Fonds), Delachaux et Niestlé (Neuchâtel), etc., de fort beaux prix ont été décernés aux sections concurrentes, prix consistant en matériel de jeu (ballons de football, cordes pour traction, de campement, matériel pour cycliste, cacao, thé, marmite, couverts) et en livres pour bibliothèques unionistes.

Classées selon le rang obtenu dans les trois concours, les sections ont reçu les prix suivants :

Seniors : 1er prix, Cernier, 2. La Chaux-de-Fonds, 3. Dombresson, 4. Peseux, 5. Neuchâtel, 6. Serrières, 7. Corcelles, 8. Le Locle, 9. Couvet. Juniors : 1er prix, Neuchâtel, 2. Cernier, 3. Couvet, 4. La Chaux-de-Fonds, 5. Fontainemelon, 6. Colombier, 7. Corcelles, 8. Auvier, 9. Coffrane, 10. Peseux, 11. Le Pâquier, 12. Les Ponts-de-Martel.

NEUCHÂTEL

Le chômage. — Le nombre des chômeurs de notre ville était, durant le mois de mai : total 798 ; secourus 590 ; occupés sur chantiers 208. Durant le mois de juin : total 581 ; secourus 417 ; occupés sur chantiers 164. Différence en moins : total 217 ; secourus 119 ; occupés sur chantiers 104.

La diminution s'accroît rapidement puisque le 3 juillet il y avait 300 chômeurs secourus et 52 occupés sur chantiers, soit un total de 352. Depuis le mois de mai à ce jour la diminution est de 446 chômeurs.

Commission scolaire. — Dans sa séance de vendredi dernier, la commission scolaire a pris connaissance de la lettre par laquelle le professeur Gustave Attinger donne sa démission pour les 7 heures de latin dont il était encore chargé. Elle exprime à M. Attinger tous ses regrets, ainsi que ses meilleurs remerciements pour les services qu'il a rendus depuis 1886 à la cause de l'enseignement au collège classique.

Elle a entendu avec intérêt le rapport du docteur Mathey, médecin des écoles, sur le congrès d'hygiène scolaire de Fribourg, de même que celui de l'inspectrice fédérale sur nos écoles professionnelles et ménagères.

Enfin elle a adopté le projet de budget scolaire pour l'exercice prochain ; des économies pour plus de 50,000 fr. ont pu être prévues, comparativement au budget de l'année courante.

L'ensemble de la population s'en réjouira sûrement.

Conférence cinématographique. — Le Mouvement de la jeunesse suisse romande donnera jeudi soir, à la Grande Salle des Conférences, une représentation cinématographique gratuite, en faveur du comité de secours aux enfants des régions dévastées, et de Pro Juventute : « La France qui renaît », film montrant l'état actuel des régions dévastées. Cette représentation sera accompagnée d'une causerie de MM. Vivien, pasteur, à Corcelles et Grivaz de Neuchâtel.

Concert public. — Programme du concert que donnera ce soir au pavillon du Jardin anglais l'« Union tessinoise » :

1. Marche, Benvenuto. — 2. Oberto, symphonie, Verdi. — 3. Guillaume Tell, fantaisie, Rossini. — 4. Postillon, valse, Coriolano. — 5. Ave Maria, prière, Gounod. — 6. Dante, symphonie, Bartolucci. — 7. Mazurka, Zanardini.

Serrières. — Programme du concert que donnera demain soir l'« Avenir » :

1. Marche, souvenir de Baambrugge, P. La Rose. — 2. Pot-pourri, P. Canepa. — 3. La grotte enchantée, fantaisie, Loubet. — 4. Marche de parade pour concert, P. Canepa. — 5. Jeanne d'Arc, ouverture, Bajus. — 6. Sull'Adda, valse, Donati. — 7. L'Albatros, marche, J. Chaillet.

POLITIQUE

La Conférence de la Haye

Les petits exercices de Litvinof

LA HAYE, 4 (Havas). — Malgré l'insistance de M. Litvinof, qui, par cinq fois, a réitéré sa demande, la sous-commission des biens privés a refusé de prendre en considération le projet russe du questionnaire destiné aux porteurs de titres.

M. Litvinof a pris acte de ce refus, et a déclaré qu'il autoriserait les Russes à faire éventuellement de même pour les demandes des puissances. La sous-commission ayant proposé d'examiner par catégories les biens privés des soviets seraient en mesure de restituer, M. Litvinof a répondu qu'il préparait un document important, devant examiner par branche d'industrie les concessions que les soviets seraient disposés à faire. La sous-commission n'a pas insisté.

LA HAYE, 4. — Il convient de noter que la délégation russe entendait envoyer le questionnaire non seulement aux porteurs de titres, mais encore à tous les détenteurs de biens privés en Russie.

Le président, sir Philip Gream, ayant dé-

mandé avec quoi seraient payés les frais d'expédition des 4 ou 5 millions de circulaires, M. Litvinof répondit : « Avec les crédits qui nous seront accordés. » — « Je pensais, répartit le président, que ce serait avec les fonds de la propagande bolchéviste à l'étranger. »

LA HAYE, 4 (Havas). — Sir Philip Gream ayant estimé que la discussion touchant le questionnaire avait assez duré, avait proposé que la commission passât à un autre problème non moins important, celui de la restitution des biens confisqués par la révolution russe, conformément au programme qu'il avait suggéré, sans se prononcer sur le principe de la restitution, donc de la propriété. En examinant en commun, avec les Russes, par catégories, en commençant par les machines agricoles, ceux des biens privés que les Soviets seraient disposés à rendre à leurs anciens propriétaires, et à quelles conditions.

M. Litvinof déclara alors qu'une telle discussion était superflue, puisque, avant peu, les Soviets seraient en mesure de faire savoir, dans un document écrit, quelles concessions (il ne dit pas quelles restitutions) ils seraient disposés à accorder.

Chacun des délégués ayant compris l'importance de la distinction que venait de souligner le délégué russe, se rendit compte qu'un nouveau fossé venait de s'ouvrir entre les puissances et les Russes. Néanmoins, personne ne jugea à propos de relever sur l'heure cette opposition.

On annonce pour jeudi l'arrivée de Krassyne, que certains croient être porteur d'instructions de caractère assez conciliant.

LA HAYE, 4 (Havas). — M. Sokolnikof a lu une déclaration donnant des renseignements sur le budget russe, la circulation fiduciaire, etc., rédigés en réponse aux questions posées par la sous-commission. M. Litvinof a fait des réserves au sujet des questions posées à la séance de la commission des biens privés. Le président dit que le texte de cette question n'est pas intangible. La commission non russe enregistrera les raisons pour lesquelles la délégation croira ne pas devoir répondre à certaines questions qui lui ont été posées.

M. Poincaré et les communistes

PARIS, 4 (« Gazette de Lausanne »). — La séance de la Chambre, qui avait débuté dans le calme, s'est terminée dans le tumulte, après avoir passé par des phases tragiques. On put voir un moment M. Vaillant-Couturier prendre des poses de cabotin de théâtre de barrière, joindre les doigts, rejeter les cheveux en arrière et, le talon menaçant, insulter M. Poincaré. Celui-ci, debout, les yeux fixés sur son insulter, très pâle, mais très calme, écoutait en silence.

Quand le jeune député communiste eut terminé, il parla d'une voix que l'émotion troublait. Une à une, il démolit les accusations aussi lâches que mensongères de son colporteur. Devant les provocations de M. Vaillant-Couturier, qui pareil aux enfants que l'on vient de corriger sévèrement, ne voulait pas avoir tort, devant le charivari de l'extrême-gauche, M. Poincaré intervint très habilement, déclarant qu'il ne permettrait pas davantage qu'un bon Français comme M. Poincaré fût insulté, rabelaisant M. Vaillant-Couturier à l'ordre et déclarant l'incident clos.

Le silence à peine rétabli, un mot malheureux de M. Taïfinger, qui occupait la tribune, met le feu aux poudres. Alors, le président du Conseil, tourné vers l'extrême-gauche qui le met en cause dans les responsabilités de la guerre, qui le menace d'un débat public, s'écrie : « Puisque vous le voulez, ce débat, puisque vous l'annoncez sans cesse, qu'il vienne immédiatement. » Et d'un geste il montre la tribune.

Mis au pied du mur, les communistes acceptent le défi du bout des lèvres. Heureusement pour eux, la tribune est occupée par M. Taïfinger, et le règlement ne permet pas d'interrompre la discussion. Puis la séance est suspendue.

A la reprise, les communistes, qui ont eu le temps de réfléchir, paraissent moins pressés d'aborder un débat qu'on leur provoque. Successivement MM. Léon Blum et Brake, qui dans l'entracte ont eu de longs colloques avec M. Herriot, demandent que la discussion sur les responsabilités de la guerre soit reportée après celle sur l'amnistie, qui est inscrite à l'ordre du jour de demain. La malice est cousue de fil blanc et M. Poincaré la souligne avec bonne humeur, insistant pour que la Chambre discute sans retard les responsabilités de la guerre.

Les communistes, tout en protestant de leur hâte d'apporter leur dossier et de leur satisfaction de s'expliquer sur un sujet qui leur tient à cœur, essaient d'ergoter encore et d'invoquer le règlement. Mais le président du Conseil, ovationné par la presque totalité de la Chambre, exige la discussion immédiate. En quelques phrases émus, il dit la nécessité pour le chef du gouvernement de se sentir inattaquable et au-dessus de tout soupçon ; la lumière doit être faite et elle sera ; l'intérêt de la France le réclame impérieusement.

Donc demain après midi les accusateurs du parti communiste devront apporter autre chose que des affirmations. S'ils se dérobaient à la dernière minute, la honte et le discrédit rejalliraient sur eux et sur leurs alliés.

L'attentat contre Harden

BERLIN, 4 (Wolff). — L'enquête ordonnée par la police berlinoise immédiatement après l'attentat commis contre Maximilien Harden, a déjà fait connaître que l'acte a été perpétré par deux personnes. L'une d'elles est arrêtée et l'on est sur les traces de la seconde. Les auteurs de l'attentat appartiennent au même milieu que les assassins de Walter Rathenau. L'individu arrêté était membre de l'association des soldats nationalistes, association qui vient d'être supprimée par le ministère prussien de l'Intérieur.

BERLIN, 4 (Wolff). — Les renseignements obtenus permettent d'établir de quelle façon a été commis l'attentat contre Maximilien Harden. Outre le fonctionnaire Herbert Weizhardt, qui a été arrêté, on sait que le deuxième agresseur est le premier lieutenant à disposition Walther Ankermann, actuellement commerçant, né le 21 avril 1890.

C'est ce dernier qui a frappé Maximilien Harden à l'aide d'une matraque, alors que Weizhardt faisait le guet pour éviter toute surprise. On a des preuves que les deux agresseurs étaient les agents désignés d'une organisation politique. Une prime de 100,000 marks est offerte pour l'arrestation d'Ankermann.

Contre la réaction

BERLIN, 4. — Dans sa séance de mardi, le Reichsrat a adopté le projet de loi sur la protection de la République par 48 voix contre 18, et celui d'amnistie par 55 voix contre 11.

KARLSRUHE, 4. — Se basant sur le paragraphe 1 de l'ordonnance pour la protection de la République, le ministère de l'Intérieur a supprimé les associations d'irréductibles dans le duché de Bade et toutes les autres organisations similaires.

Les absents ont eu tort

On s'est quelque peu ému de l'éclipse du groupe socialiste au Conseil national lors de la décision à prendre pour la semaine de 54 heures. Et tandis que du côté bourgeois on criait au sabotage des institutions parlementaires, un des forts ténors socialistes criait au sabotage de la liberté.

Voyns d'abord ceci, en attendant le reste. Est-ce que quand les Chambres fédérales votèrent la semaine de 48 heures, elles sabotèrent la liberté? Evidemment non. Pourquoi l'auraient-elles sabotée en votant la semaine de 54 heures? Il faudrait être bien brouillé avec la logique pour le soutenir. Ou bien les Chambres limitaient la liberté dans les deux cas, ou bien elles n'y touchaient en aucun cas, suivant la représentation qu'on se fait de la liberté. Un point, et c'est assez.

L'attitude des socialistes au Conseil national? Une pure gaminerie, s'ils entendaient arrêter la machine législative. Car ils savaient bien ne rien pouvoir changer au vote final. Tout au plus pouvaient-ils imposer au pays un surcroît de dépenses si le Conseil fédéral s'était vu dans la nécessité de reconvoquer le parlement pour la semaine suivante.

Mais le groupe des camarades a fort bien pu vouloir démontrer par sa sortie de la salle qu'il ne restait plus dans celle-ci qu'un nombre trop minime de députés pour le vote. En quoi il a pleinement réussi, et ce n'est pas à l'honneur des hommes dont l'éclipse avait précédé celle des socialistes.

On nous dit que la plupart des députés romands étaient à leur poste : nous en sommes heureux pour la Suisse romande. On nous dit, de plus, qu'il faut conclure de l'absence des autres à la trop longue durée de la session. C'est possible, mais si les conseillers nationaux ont pu rester à Berne jusqu'à jeudi, ils devaient se sentir moralement tenus d'y demeurer un jour plein de plus, puisqu'ils avaient ce jour-là à manifester leur volonté par un oui ou par un non.

Si la question en cause avait été d'importance secondaire, leur départ prématuré aurait trouvé dans ce fait une justification relative. Mais comme il s'agissait d'une affaire vitale pour la Suisse entière, leur devoir tout tracé était d'être présents.

Quand on brigue une candidature au parlement ou qu'on s'y laisse porter, on prend par cela même des engagements à l'égard du pays, notamment celui de ne pas se défilier lors d'un vote de portée générale et d'importance première.

Voilà le point et voilà la vérité. Que si l'on désire peser les responsabilités encourues, elles apparaîtront assurément plus lourdes cette fois du côté bourgeois que du côté socialiste.

F.-L. S.

NOUVELLES DIVERSES

Retrait de patente. — MM. Stocker, Lœw et Wullschlegler, gérants de la S. A. Zwiilchenbart (importation et exportation outre-mer de matières premières et de produits fabriqués, expéditions, opérations de banque, etc.), à Bâle, font l'objet d'une décision du Conseil fédéral leur retirant la patente d'agents de passage et d'émigration à la suite d'infractions réitérées contre les prescriptions régissant cette branche spéciale.

Disparu. — M. La Roche-Heusler, architecte de Bâle, qui était en séjour à Celerina, a disparu depuis le 1er. Ce jour-là, vers la tombée de la nuit, M. La Roche-Heusler était parti pour faire, croit-on, une promenade. Mais, depuis lors, il n'est pas rentré et l'on pense qu'il aura été victime d'un accident.

Une bombe à Mannheim. — Dans la nuit de mardi, à 23 heures, une bombe a fait explosion dans la cour de la Maison du peuple. La Maison a été fortement endommagée ; plusieurs personnes ont été blessées.

Nos aviateurs en France. — On mande d'Epinal que le gouvernement suisse a autorisé deux escadrilles à participer au meeting aéronautique d'Epinal, qui se tiendra la semaine prochaine.

Chute d'un avion postal. — A Hambourg, peu avant son arrivée sur la place d'atterrissage, l'avion postal venant de Berlin entra en contact avec des arbres et des lignes téléphoniques, et fut précipité sur le sol. Les passagers, au nombre de deux, furent blessés. Le pilote, baron de Richthofen, a été tué.

Chronique viticole

Les parasites de la vigne. — La Station fédérale d'essais viticoles nous écrit :

Une correspondance aux journaux signale l'apparition dans le vignoble de Villeneuve d'un parasite nouveau pour la Suisse, l'eudemis. Présenté sous cette forme, cette communication renferme certaines inexactitudes. Le petit papillon « Eudemis botrana » fut découvert pour la première fois en Suisse en 1910 déjà, dans le vignoble de Satigny (Genève), par notre station. La chenille de ce microlépidoptère s'attaque à la grappe comme celle de la cochylys. On les différencie facilement : la chenille de l'eudemis a la tête jaune, la chenille de la cochylys la tête noire. Les mouvements exécutés par la chenille de l'eudemis sont très rapides, comme ceux de la chenille de la Pyrale, bien connue des vigneronnes. La larve de la cochylys, au contraire, est d'allure plutôt paresseuse.

Dès 1910, l'eudemis a pénétré peu à peu dans nos vignobles, se développant dans les années les plus ensolées et se maintenant surtout dans les vignobles les mieux exposés. En particulier le vignoble de Sierre (Valais) est assez fortement occupé par ce parasite. On le retrouve, chaque année, dans la région du vignoble vaudois sise entre Clarens et Terri-let ainsi que... dans la serre à raisins du Château de Coppet. Les années sèches et chaudes favorisent le développement de l'eudemis, d'origine méridionale, tandis qu'elles réduisent considérablement le nombre des cochylys, espèce qui ne supporte pas une température trop élevée. Aussi observons-nous la disparition presque totale de ce dernier parasite cette année, après les chaleurs tout à fait exceptionnelles de l'été dernier.

La substitution de l'eudemis botrana dans nos vignobles à la cochylys ne serait au reste pas à souhaiter, car le papillon présente trois générations annuelles, la cochylys deux générations seulement. Il y a lieu de surveiller attentivement le développement de ce nouveau venu qui cause de gros ravages en particulier dans les vignobles de la Gironde, du Rhin et du Palatinat.

Nous conseillons de pulvériser sur les grappes atteintes par l'eudemis, la solution de savon-pyrèthre (une partie de solution concentrée pour neuf parties d'eau) dont l'action insecticide sur cette chenille est des plus marquées.

DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

La situation en Irlande

DUBLIN, 5 (Havas). — Le quartier général de l'armée irlandaise publie le communiqué suivant :

La caserne Millemount à Drogheda, qui avait été une position fortifiée des rebelles, a été prise par les troupes nationales, mardi matin, à 9 heures.

DUBLIN, 5 (Havas). — Les troupes nationales opérant à la rue O'Connell ont pris possession du bureau des postes occupé par les rebelles, et ont fait une trentaine de prisonniers. Les troupes nationales ont également chassé les rebelles de l'hôtel Hamman. Ces derniers s'occupent plus maintenant que trois hôtels.

L'armée japonaise

TOKIO, 5 (Havas). — L'armée japonaise sera réduite à cinquante-huit mille hommes, conformément au plan de réorganisation proposé par le ministre de la guerre et le conseil des ministres.

Cours du 5 juin 1922, à 8 h. et demie du Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours	Chèque	
	Demande	Offre
Paris...	43.40	43.60
Londres...	23.30	23.35
Italie...	24.25	24.40
Bruxelles...	41.40	41.60
New-York...	5.24	5.26
Berlin...	1.15	1.25
Vienne...	— 02	— 035
Amsterdam...	202.50	203.50
Espagne...	82...	82.50
Stockholm...	136...	137...
Copenhague...	112.75	113.75
Christiania...	86.25	87.25
Prague...	10...	10.20
Bucarest...	3.20	3.70
Varsovie...	— 10	— 15

melleurs conditions

Madame et Monsieur Jean Schoepflin-Bach et leur enfant, à Neuchâtel, les familles Langenegger et Gasser, à Chicago, Welty, à Bueyrus (Ohio), ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, sœur et parente,

Madame Louise BACH née WELTY décedée subitement dans sa 66me année.

Neuchâtel, le 4 juillet 1922.

Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, je vous soulagerai.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 6 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Ecluse 9.

On ne touchera pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.